

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe CGT

Des actions dans le secteur du bâtiment sont incontournables pour atteindre les objectifs de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

De plus, vivre dans une passoire thermique présente des risques pour la santé.

Les habitants des biens immobiliers les plus énergivores sont davantage exposés à ces risques. Ce sont notamment des ménages et des travailleurs modestes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

4,8 millions de ménages sont en difficultés pour payer leur facture d'énergie.

Les logements neufs construits ne représentent que 1 % par an du parc de logements total. L'essentiel de la consommation énergétique se fera donc dans l'existant. Rénover les 23 millions de logements énergivores demeure donc la cible prioritaire en utilisant au mieux les ressources et les dispositifs prévus par les pouvoirs publics.

Une panoplie de solutions technologiques et de financements existent mais leurs articulations, leurs imbrications, leurs modalités ne répondent pas à toutes les situations. Le manque de fiabilité des DPE est à noter.

Le Gouvernement en matière de logements s'axe prioritairement autour de défiscalisations bénéficiant la plupart du temps aux plus aisés.

Depuis plusieurs années, le Gouvernement confond les comptes d'Action logement avec celui du budget de l'État.

Construire et réhabiliter les logements avec des dispositifs industriels cohérents à partir d'une politique globale qui prend en compte tous les aspects sociaux et économiques en amont comme en aval, est une nécessité.

Cette politique doit favoriser une vraie filière de la production de matériaux, combattre la précarité et le dumping social. Seulement quelques dizaines de milliers de rénovations par an voient le jour, notamment à cause de prix prohibitifs, du reste à charge difficilement amortissable pour les propriétaires à bas revenus. Le gouvernement est donc loin de l'objectif des 500 000 logements rénovés annoncés lors du Grenelle de l'environnement.

Il est donc nécessaire, en fonction des revenus de chacun, d'adapter les aides, le niveau des subventions et les taux d'intérêts des prêts.

Un suivi de rénovations des bâtiments pluriannuel est impératif. 10 à 15 milliards d'euros par an sont nécessaires pour financer un plan annuel de 500 000 logements à rénover.

Face à l'ampleur du financement, la création d'un pôle public financier prend toute sa pertinence. Ainsi la création monétaire serait réorientée pour cette grande cause nationale et non pour la spéculation.

L'avis porte des préconisations qui abordent ces questions sans suffisamment les traiter sur le fond. C'est pourquoi la Cgt s'est abstenue.